

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

05

2024

15

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 10 décembre 2024
Convocation du : 3 décembre 2024

Nombre de Conseillés :

En exercice : 17
Présents : 9
Votants : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Beynost, dûment convoqués, se sont réunis en salle du Conseil Municipal sous la Vice-présidence de Madame Véronique CORTINOVIS.

ACTION SOCIALE : Autorisation de signature de convention avec des organismes d'intérêt général dans le cadre d'animations proposées par le CCAS.

Présents : Véronique Cortinovis, Laurence Rouquette, Annie Maciocia, Annick Pantel, Nathalie Thimel-Blanchoz, Michèle Aubernon, Edith Magat, Nadia Nasri, Ludovic Rostagnat.

Excusés ayant donné pouvoir :

Valérie Berger a donné pouvoir à Annick Pantel
Eliane Paya a donné pouvoir à Annie Maciocia

Absents : Caroline Terrier, Anne-Sophie Rampon, Jean-Marc Curtet, Dominique Goyard, Nicole Rampon, Christine Thomas.

Secrétaire de Séance : Annick Pantel

Madame la vice-Présidente explique qu'afin de garantir la sécurité des personnes lors d'animations proposées par le CCAS, il convient de faire appel à des associations d'intérêt général tel que la Croix Rouge, la Sécurité Civile ou tout autre.

Afin de pouvoir être plus réactif, il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer toutes les conventions nécessaires avec les associations d'intérêt général pour le bon dérouler d'animations proposées par la CCAS.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, A L'UNANIMITE

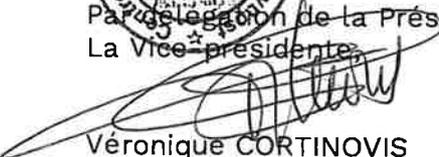
APPROUVE de faire appel à des associations d'intérêt général pour garantir la sécurité des personnes lors d'animations proposés par la CCAS.

AUTORISE Madame la Vice-Présidente à signer toute convention avec les associations d'intérêt général dans le cadre d'animations proposées par le CCAS.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Par déléguée de la Présidente,
La Vice-présidente,


Véronique CORTINOVIS